

banque, pour un montant de CINQ POUR CENT sur la somme totale du contrat.

Quatre-vingt-dix pour cent seulement sur les évaluations, au fur et à mesure que l'ouvrage progressera, seront payés jusqu'au parfait achèvement de l'ouvrage.

A chaque soumission devront être annexées les signatures actuelles de deux personnes responsables et solvables, résidant dans la Puissance, et désirant devenir cautions pour l'accomplissement de ces conditions, ainsi que pour la fidèle exécution des travaux mentionnés dans le contrat.

Ce département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

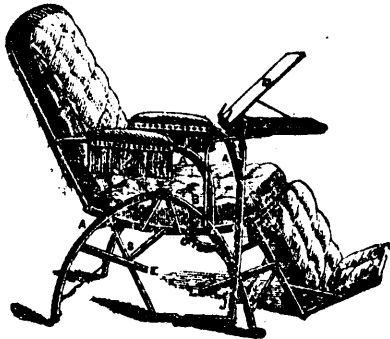
Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 29 déc. 1873.

**LA CHAISE AJUSTABLE
DE WILSON.**

FIRMIN H. PROULX,
Agent.



EN VENTE A
Sto. Anne de la Postière.

La nouveauté du siècle, patentée 1871.

La charpente de cette Chaise est en fer verni et bronzé, léger, fort et durable. Elle ne se dérange pas facilement, et elle est si facile à manœuvrer qu'un enfant peut l'ajuster.

Le bourrage est fait selon l'art et rend la Chaise un beau meuble pour le Salon, la Bibliothèque ou la Chambre, ainsi qu'un siège commode et luxueux.

Les Invalides trouvent cette Chaise la meilleure qu'on ait inventée pour leur usage. On la change facilement de la position perpendiculaire à une position inclinée, et en lit avec matelas complet.

Dans les maladies, où le patient ne peut rester couché, elle offre un changement de position agréable.

Comme Chaise de lecture, elle est parfaite, pour fumer, sans égale, et pour écrire on peut lui fixer un pupitre portatif.

Circulars avec dessins explicatifs envoyées sur demande. Tout ordre par la poste ou autre sera exécuté avec promptitude; les Chaises seront empaquetées avec soin, et expédiées sur paiement à l'acheteur.

PRIX DES CHAISES :

Le prix dépend de la qualité. Bonne qualité en Reppuni avec orn' friés \$30. Meilleure qualité en Terrys de fantaisie, Repps et Dâmas, fini extra \$35. Pupitre de Lecture et Ecriture avec garnitures, complet \$5.

DR. N. A. SMITH & CIE.,

Seuls Fabricants et Agents pour la Puissance du Canada.
215, Rue St. Jacques, Montréal.

MUSIQUE NOUVELLE !!

REÇUE DE PARIS

PAR LE STEAMER POLYNESIAN.

MUSIQUE INSTRUMENTALE :

Bucéphale, galop brillant.....	Dessaux	60 centins.
Junon, valse.....	Graziani	60 "
Polka des moineaux.....	Jeanrot	40 "
Epièglerie.....	Bachmann	60 "
Echo de la terrasse, polka.....	Kowalski	65 "
Sur l'Adriatique.....	"	60 "
La jolie hongroise, valse.....	Fischer	60 "
Prascovia, mazurka.....	Kowalski	70 "
Le roulis, caprice maritime.....	"	50 "
Solitude, nocturne.....	"	60 "
Le petit diable, polka mignonne.....	Leduc	50 "
L'aveu, valse brillante.....	Kowalski	75 "
Olga, mazurka.....	Graziani	40 "
La petite coquette, valse mignonne.....	Delasevrie	50 "
Le chant du lazzarone.....	Kowalski	60 "
Marche turque.....	"	60 "
etc., etc., etc.		

MUSIQUE POUR ORGUE

LE SERVICE DE L'ÉGLISE:—100 morceaux brillants et faciles pour Orgue par Valenti—\$2.50

TRESOR DES ORGANISTES:—Recueil en deux volumes de musique d'orgue facile et brillante, chaque Vol. \$3.00

MORCEAUX D'ORGUE des auteurs célèbres:—A. Miné,—Lorenzo,—Marius-Gueit,—Lefebure-Wely,—De Calonne, etc.

METHODES ELEMENTAIRES

(En français).

Méthode de violon.....	75 centins.
" de flûte.....	75 "
" d'accordéon.....	75 "
" de hautbois.....	75 "
" de Cornet à pistons.....	75 "
" de Saxhorn.....	75 "
" de Clarinette.....	80 "
" d'harmonium.....	80 "
etc., etc., etc.	

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique,
11½ rue St. Jean, QUÉBEC.

N.B. — Les personnes éloignées de la ville qui désireraient se procurer quelques-uns des articles ci-dessus, ou autre morceau quelconque, n'ont qu'à envoyer le prix et le nom du morceau sous enveloppe à A. LAVIGNE; elles recevront le morceau demandé par le retour de la malle.

Octobre, 1873.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, janvier, 1874.

L'ESCOMTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 10 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.